

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ANNONCES: la ligne... Réclamés... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal...

ROUBAIX, le 18 Janvier 1880

SOUSCRIPTION

OUVERTE DANS LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX POUR LES PAUVRES DE ROUBAIX

River de 1879-1880

Comité

- Présidents d'honneur: M. le Chanoine BERTEAUX... Secrétaire: M. ALFRED REBOUX... Trésorier: M. PIERRE DESTOMBES...

Total des listes publiées: 76,481,22

Souscription pour les pauvres

Un bureau central de distribution est ouvert rue Saint-Georges, 36. Les souscriptions continuent à être reçues dans les bureaux du Journal de Roubaix.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA MAGISTRATURE Paris, 17 janvier. M. Cazot, ministre de la justice, déposera lundi son projet de réorganisation de la magistrature.

DERNIÈRE HEURE

LE JOURNAL OFFICIEL Paris, 18 janvier. Le Journal officiel de ce matin publie la nomination de M. Camescasse comme con-

seiller d'Etat en service extraordinaire en remplacement de M. Crispenoy. L'officiel ne contient pas le mouvement dans le personnel du ministère des finances.

MORT DU DUC DE GRAMMONT M. le duc de Grammont est mort dans la soirée d'hier.

M. JULES FAVRE Les médecins ont constaté, ce matin, une amélioration dans l'état de santé de M. Jules Favre.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES Le mouvement qui doit avoir lieu dans le personnel du ministère des affaires étrangères suivra les remaniements des diverses fractions de ce ministère.

L'Instruction et le Crime

Sous ce titre on lit dans le Figaro: J'ai pris soin de dire dans l'article que j'ai consacré à l'Année électorale de la Petite République française, après avoir prouvé par des chiffres irréfutables que le clergé commet tout ou dix fois moins de crimes que la moyenne des Français: « Si l'on compare la moralité du clergé à celle des diverses classes sociales, prises à part, on trouvera qu'il n'en est aucune qui fournisse moins de crimes et de délits. »

Comment donc! nous sommes heureux de la faire et la voici: Criminalité des diverses professions libérales.

Table with 3 columns: Professions, Nombre, Moyenne. Rows include Clergé, Fonctionnaires, Artistes, etc.

Si le XIX<sup>e</sup> Siècle conserve maintenant quelques scrupules à l'égard de la parole honorifique du clergé, vraiment il est difficile de lui faire observer qu'il ne s'agit ici que des Cours d'assises et non des Tribunaux correctionnels, mais les résultats dans ces deux juridictions sont tellement opposés, que nous ne les donnons point c'est uniquement parce que le complément général de la justice, en France, est fort incomplet et qu'il ne fournit que les chiffres de la criminalité par catégories de délits.

Il est bien étrange qu'à la fin d'un siècle qui se dit éclairé plus que ses devanciers, on soit obligé de prouver catégoriquement et avec chiffres à l'appui, cette vérité, et cette admission de tout temps sans contredire, tant ils frappent tous les regards, que le sentiment religieux éloigné du crime et du vice, qu'il maintient l'homme dans la bonne voie, tandis que l'irréligion le perd et le corrompt.

La presse républicaine pense ou plutôt se félicite de penser que le crime et le vice sont les produits de l'ignorance et de ce qu'ils nomment l'obscurantisme. C'est là l'une de leurs thèses favorites, l'une de leurs rengaines journalières. Les chiffres, les statistiques leur apprendront que rien n'est plus faux. En voulez-vous la preuve ou les preuves? car elles surabondent. Les voici, ou plutôt en voici quelques-unes:

Les campagnes sont, nul ne peut l'ignorer, moins instruites que les villes. La population urbaine est de 12 millions d'habitants; la population rurale est juste la

double. Cependant la criminalité, de part et d'autre est égale: 50 p. c. Donc, pendant que les classes rurales ignorantes produisent un crime, les classes urbaines, plus éclairées, en commettent deux.

Avant 1830, il y avait en France (l'emprunte ces chiffres à M. Manier, officier d'Académie, primé en 1837 pour un travail sur l'Instruction publique) 1 million d'enfants dans les écoles primaires, et il y en a aujourd'hui 4 millions. Il devrait donc y avoir une grande diminution de crimes et de délits.

Il y a, au contraire, une augmentation effrayante. Voici les chiffres: 1825, 31,800,000 habitants, 110,000 délits ou crimes. — 1875, 36,000,000 habitants, 170,500 délits ou crimes.

La population a augmenté d'un neuvième en cinquante ans, les crimes et délits devraient être tout au plus au nombre de 120,000; donc il y en a eu 50,000 de plus qu'en 1825. La proportion de criminalité en 1875 était de 2 par 100,000 habitants; elle était de 4 par 100,000 personnes sachant lire et écrire.

Enfin, la France (chose à peu près inconnue), est divisée en deux régions bien distinctes; la partie Est beaucoup plus instruite que la partie Ouest, et, en même temps, beaucoup plus radicale. Eh! bien, la partie Est donne en proportion infiniment beaucoup plus de crimes et de délits que l'autre côté. Une statistique faite avec beaucoup de soin prouve que partout où triomphe l'irréligion et le radicalisme, que partout où les députés de la gauche avancée ont obtenu le plus de voix, la aussi la débauche, l'ivrognerie, le crime sont plus grands.

Nous avons démontré, de la manière la plus péremptoire, que les journaux de M. Gambetta trompaient outrageusement le public quand ils prétendaient comme un droit le fait de recueillir des sommes pour les pauvres. Ce n'est pas assez de monir l'erreur volontaire de ces journaux, il faut caractériser le mobile d'une pareille manœuvre. Parfois, les journaux de M. Gambetta veulent arrêter l'effort de la charité libre. Il leur déplaît que les pauvres soient secourus par d'autres que par eux! Aucune préoccupation politique n'altère le caractère des souscriptions ouvertes, ceux qui en avaient pris l'initiative déclarent bien haut qu'ils n'obéissent à aucune passion de parti. L'honneur de l'humanité seule les faisait agir. Que pensera-t-on de ceux qui ont arrêté ce grand et généreux mouvement de charité? L'esprit de secte les a-t-il aveuglés au point qu'ils se soient mis dans le cas d'être traités justement d'ennemis des pauvres?

REVUE DE LA PRESSE

La dernière réception Académique

Nous avons rarement l'heureuse fortune d'être libres pendant quelques heures, de prêter une oreille attentive à des voix éloquentes qui nous parlent de l'homme et des hommes sans se mêler aux bruits discordants du Parlement ou de la place publique.

La réception de M. Taine à l'Académie française nous a procuré hier ce délicat plaisir. Le nouvel académicien à l'aureole d'une renommée qui ne pouvait manquer d'ajouter à l'intérêt d'une solennité académique. Son discours a gardé la vigoureuse empreinte de son esprit, et les palmes vertes qui lui portait pour la première fois, si elles sont un hommage mérité, semblent être aussi la promesse d'un talent plein de séve, qui reverdit sans cesse sous l'influence d'un constant labeur, et qui trouve naturellement et sans effort la parure d'une seconde jeunesse.

Le récipiendaire a largement récompensé le public choisi qui était avide de l'entendre. Il ne lui a pas seulement fait écouter une belle page signée du nom de Taine, il lui a offert l'occasion d'applaudir au noble et beau langage de M. J.-B. Dumas, de l'illustre savant, du grand chimiste, qui est aussi un grand penseur et un éminent écrivain.

Quelles douces et salutaires émotions font naître de tels discours! Alors que notre société, emportée par le souffle destructeur des basses révoltes et des vils appetits, semble se détourner de la voie qu'ouvre le respect des traditions aux fécondes conquêtes d'un progrès légitime, des esprits d'élite, environnés de tout le prestige de la science moderne, opposent aux entraînements de la foule les graves et puissants enseignements de la vérité, l'histoire et de la plus haute philosophie.

Pendant que, dans les Assemblées politiques, toutes les médiocrités révolutionnaires s'acharnent à renverser les dernières colonnes du vieil édifice national, se lèvent contre Dieu, prétendent asservir la conscience, outragent l'âme humaine, insultent la patrie dans le passé et la menacent dans l'avenir, n'est-ce pas un consolant et fortifiant exemple qui nous est donné par MM. Dumas et Taine proclamant, devant une génération qui l'oublie, la notion du respect et du devoir, invoquant la Providence, saluant la France des anciens âges, et rappelant à leurs concitoyens les principes sur lesquels reposent la dignité humaine et la grandeur des peuples?

M. Taine peut se féliciter des contradictions et des réserves qu'appellent certaines parties de son œuvre; car elles ont amené M. Dumas à hausser l'éclat de cette séance académique par le plus magnifique exposé d'une doctrine scientifique qui ne craint pas de s'incliner devant la foi des cours simples et droits.

Chez M. Dumas, comme chez M. Taine, le patriotisme guide les pas du chercheur et du savant; il a des sévérités légitimes contre les défaillances, les erreurs et les fautes du passé, mais il a un instinct sûr de noblesse et de grandeur, et il obéit à un sentiment de justice qui rend sacré pour lui l'héritage de nos pères.

Honorer ce patriotisme qui s'inspire de ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé dans l'âme humaine était pour nous un devoir.

M. Taine, par ses fermes jugements, et M. Dumas, par ses grandes et chrétiennes paroles, nous ont permis pendant un instant de jeter un voile sur tous les abaissments de l'Esprit présente. Nous n'avons pas qualité pour les louer; mais la gratitude de nous a donné le droit de leur rendre hommage.

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier

Paris, le 17 janvier 1880. Le premier soin de tous nos hommes politiques, ministres, sénateurs, députés, hauts fonctionnaires de l'Etat, a été ce matin de courir aux journaux pour savoir ce qu'ils pensent de la déclaration ministérielle. Hélas! à part le XIX<sup>e</sup> Siècle, le Siècle et la République française, c'est-à-dire à part les parrains du nouveau cabinet, il n'y a qu'un cri dans toute la presse parisienne: « Puisque les ministres actuels doivent pratiquer la même politique que leurs prédécesseurs, ce n'était pas la peine vraiment de changer de gouvernement. »

Ce jugement ressort, en effet, des articles de nos différents journaux, depuis ceux de droite jusqu'à ceux de l'extrême gauche.

Ainsi que je vous l'indiquais hier, à la fin de ma lettre, ce sont les organes radicaux qui trahissent le plus d'irritation, parce qu'ils sont déçus dans leurs plus chères espérances. Pas un mot de l'amnistie, et ce silence à l'endroit de la revendication qui tient le plus au cœur de l'extrême-gauche, semble d'autant plus accentué, que la déclaration ministérielle in-

dicte sur l'apaisement des esprits comme étant l'un des principaux objectifs de la politique gouvernementale.

A en croire certains bruits opportunistes, ce ne serait vraiment pas la faute de M. de Freycinet, s'il a rayé l'amnistie de son programme. L'axe de la majorité gouvernementale, c'est-à-dire la gauche républicaine, aurait fait de cette radiation une condition sine qua non de son concours.

Tous les ministres, à l'exception de M. Tardieu, se seraient ralliés à l'opinion du groupe présidé par M. Bernard-Lavergne; enfin, le président de la République aurait exprimé un avis identique.

Que faire après cela? sinon se résigner. C'est aussi ce que recommande le journal de M. Gambetta, tout en ajoutant que cette résignation ne doit pas empêcher d'espérer que l'année ne se passera pas sans que M. de Freycinet ne trouve l'occasion de faire prévaloir son système des grâces en masse, sans préjudice de l'amnistie plénière qui viendrait plus tard.

Malheureusement, les radicaux n'ont pas l'air de devoir se laisser bercer par ces belles paroles. M. Lockroy, dans le Rappel, engage ses amis de la Chambre à substituer leur volonté à celle du ministère, puis-que celui-ci n'ose pas être un véritable ministre d'action. C'est donc aux gauches de forcer le cabinet à agir en le poussant l'épée dans les reins.

Avec cette manière d'entendre le rôle de la majorité, est-il possible de croire un instant au rôle gouvernemental de celle-ci? Ainsi, dès le début, les symptômes sont menaçants. En tout cas, la désagrégation des gauches est décidément passée à l'état chronique. Fondez donc après cela une majorité ministérielle. J'ajouterais qu'il y a quelque chose de plus grave encore dans l'attitude comminatoire des gauches avancées: c'est le langage de leurs organes déclarant aujourd'hui que c'est la politique de l'Élysée qui a dicté la déclaration ministérielle.

Le ministère, ajoute M. Lockroy, dans le Rappel, évidemment, avait revêtu autre chose, quand il s'est constitué. Il voulait davantage: on le sent à quelques expressions éparpillées çà et là. Mais il a été retenu, maintenu, arrêté par une volonté plus forte devant laquelle il a plié, ne se sentant pas l'énergie de la résistance. Peu à peu, et nous avons pu suivre toutes les phases de cette recule dans les journaux, il a été amené à abandonner sa propre politique et à adopter une autre que d'abord il condamnait. On lui a biffé, un à un, tous les termes de son programme.

C'est clair, c'est net; et comme vous le voyez, ce n'est plus par insinuation, mais directement que M. Jules Grévy irresponsable, est accusé d'imposer sa volonté à celle du Cabinet responsable. Désormais, la voie est frayée il faut s'attendre à une guerre ouverte des radicaux contre la prétendue influence présidentielle, guerre dont on ne saurait mesurer les conséquences aux événements qui ont marqué la démission du maréchal de Mac-Mahon, car il peut en résulter une révision complète de la Constitution.

Les radicaux ont, du reste, déjà surnommé le cabinet Freycinet le ministère des déceptions; cette qualification s'étale en gros caractères dans le Mot d'Ordre, qui prêche aux nouveaux ministres qu'ils tomberont comme leurs prédécesseurs sur un incident de tribune, et, cela à l'issue d'un vote où ils auront obtenu la majorité.

J'ai réouvert pour la bonne bouche les Débats qui, toujours ironiques, — ils n'ont pas cessé de l'être depuis la retraite de M. Léon Say, — souhaitent bonne chance à M. de Freycinet dans sa recherche d'une majorité

de gouvernement: « L'œuvre, disent-ils, sera bien difficile, surtout dans les conditions où on la tente; elle n'en est certainement que plus méritoire; et n'en sera que plus glorieuse si elle réussit. »

M. Léon Say et ses amis du Sénat menagent du reste au nouveau ministre des finances une surprise qui ne sera que médiocrement de son goût. Il s'agit de la Commission des finances du Sénat, dont M. Jules Simon a essayé, hier, de faire renvoyer la nomination après connaissance prise par les sénateurs des projets financiers de M. Maguin. De grands efforts seront faits pour que cette nomination n'ait pas lieu cette année au pied levé, comme les années précédentes, et pour que les membres qui la composent puissent exercer dans toute sa plénitude le contrôle financier qui constitue l'une des prérogatives les plus nécessaires de la première Chambre. Tout indique que le choix des membres de la Commission sera significatif à cet égard.

Dans le monde des affaires, la déclaration ministérielle est accueillie avec une certaine réserve. On y a été tant de fois déçu par les promesses, qu'aujourd'hui on veut voir la mise en œuvre avant de juger. Le pays, dit-on, a de la prose, attend encore l'ère de calme et de prospérité qui lui était promise à l'avènement du premier ministère vraiment républicain. Aujourd'hui qu'on lui promet encore une fois qu'une ère de calme et de paix doit s'ouvrir devant lui, il ne sera persuadé que par les faits accomplis.

En somme, si le marché croit à la bonne volonté et à la sincérité du Cabinet, il s'en fait de beaucoup qu'il ait la même confiance dans l'esprit de suite de la Chambre. Il a peur des brusques retours des Chambres parlementaires, et c'est ce qui ne lui donne qu'une foi médiocre dans les concours constants de la majorité à la collaboration à laquelle elle est conviée par le nouveau Cabinet.

La Bourse reproche d'autre part au programme ministériel son silence en ce qui concerne la conversion, silence qui, selon elle, ne peut que profiter au retour d'incident semblable à celui produit cette semaine par un article du Journal des Débats favorable à cette mesure. Cet article a été l'énormément financier de ces huit derniers jours, et c'est certainement grâce au bon sens public et peut-être aussi grâce à la lassitude de la spéculation qu'il n'a pesé que d'une façon insignifiante sur nos fonds publics. On y a vu, en effet, l'expression d'une simple opinion personnelle, d'un regret tardif plutôt qu'un programme officiel, et à l'heure présente il n'en est plus question. Toutefois, comme je l'écrivais plus haut, il est à désirer que de pareilles alertes ne se renouvelent pas.

Le dernier bilan de la Banque comparé au précédent, n'accuse aucune différence sensible dans la situation de notre grand établissement financier. Le portefeuille a gagné 1,064,000 fr. L'encaisse a perdu 3,064,000 fr. et la circulation des billets s'est accrue de 28,788,000 fr. Le compte créditeur du Trésor a augmenté de 10,443,998 fr., et celui des particuliers a diminué de 24,418,857 fr. Les bénéfices de la Banque pendant la semaine sont de 412,799 fr.

Les consolidés anglais sont rapportés avec une nouvelle avance de 1/8.

Une discussion importante a eu lieu, aujourd'hui, à la Chambre des députés. Le ministère, qui avait esquivé la question de la conversion, en rédigeant « ses déclarations », a dû comprendre qu'il reculait pour mieux sauter. Aussi a-t-il autorisé M. Maguin à répondre immédiatement à M.

mieux avouer la vérité que de me laisser accuser de glotonnerie, et je répondis que je n'avais pas diné la veille.

— Et déjeuné? — Pas déjeuné non plus. — Et ton maître? — Il n'avait pas mangé plus que moi. — Alors il est mort autant de faim que de froid.

La soupe m'avait rendu la force; je me levai pour partir. — Où veux-tu aller? dit le père. — Partir. — Où vas-tu? — Je ne sais pas. — Tu as des amis à Paris? — Non. — Des gens de ton pays? — Personne. — Où est ton garni? — Nogs n'avions pas de logement; nous sommes arrivés hier.

— Qu'est-ce que tu veux faire? — Jouer de la harpe, chanter mes chansons et gagner ma vie. — Oh cela? — A Paris. — Tu ferais mieux de retourner dans ton pays, chez les parents; où demeurent tes parents? — Je n'ai pas de parents. — Tu disais que le vieux à barbe blanche n'était pas ton père? — Je n'ai pas de père. — Et ta mère? — Je n'ai pas de mère. — Tu as bien un oncle, une tante, des cousins, des cousines, quelqu'un?

— Non, personne. — D'où viens-tu? — Mon maître m'avait acheté au mari de ma nourrice. Vous avez été bon pour moi, je vous en remercie bien de tout cœur, et si vous voulez, je reviendrai dimanche pour vous faire danser en jouant de la harpe, si cela vous amuse.

En parlant je m'étais dirigé vers la porte; mais j'avais fait à peine quelques pas que Lisa, qui me suivait, me prit par la main et me montra ma harpe en souriant. — Il n'y avait pas à se tromper. — Vous voulez que je joue? — Elle fit un signe de tête, et frappa joyeusement des mains. — Eh bien, oui, dit le père, joue-lui quelque chose.

Je pris ma harpe et, bien que je n'eusse pas le cœur à la danse ni à la gaité, je me mis à jouer une valse, ma bonne, celle que j'avais bien dans les doigts; ah! comme j'aurais voulu jouer aussi bien que Vitalis et faire plaisir à cette petite fille qui me remuait le cœur avec ses yeux!

Tout d'abord elle m'écouta en me regardant fixement, puis elle marqua la mesure avec ses pieds; puis bientôt, comme si elle était entraînée par la musique, elle se mit à tourner dans la cuisine, tandis que ses deux frères et sa sœur aînée restaient tranquillement assis: elle ne valsait pas les pas ordinaires, mais elle tournait gracieusement avec un visage épanoui.

Assis près de la cheminée, son père ne la quittait pas des yeux, il paraissait tout ému et il battait des mains. Quand la valse fut finie et que je m'arrêtai, elle vint se

camper gentiment en face de moi et me fit une belle révérence. Puis, tout de suite frappant ma harpe d'un doigt, elle fit un signe qui voulait dire: « encore. »

J'aurais joué pour elle toute la journée avec plaisir; mais son père dit que c'était assez parce qu'il ne voulait pas qu'elle se fatiguât à tourner.

Alors au lieu de jouer un air de valse ou de danse, je chantai ma chanson napolitaine que Vitalis m'avait apprise: Fenesta vasca e patrona crudel Quanta sospira m'aje fatto jettare. M'arde stocco comm'a ma cannella Bella quanna te sento anno menarre.

Cette chanson était pour moi ce qu'a été le « Des chevaliers de ma patrie » de Robert le Diable pour Nourrit, et le « Suivez-moi » de Guillaume Tell pour Duprez, c'est-à-dire mon morceau par excellence, celui dans lequel j'étais habitué à produire mon plus grand effet: l'air en est doux et mélancolique, avec quelque chose de tendre qui remue le cœur.

Aux premières mesures, Lisa vint se placer en face de moi, ses yeux fixés sur mes miens, remuant les lèvres comme si mentalement elle répétait mes paroles, puis quand l'accent de la chanson devint plus triste, elle recula doucement de quelques pas, si bien qu'à la dernière strophe elle se jeta en plénant sur les genoux de son père. — Asses, dit celui-ci.

— Est-elle bête! dit un de ses frères, celui qui s'appelait Benjamin, elle danse et puis tout de suite elle pleure.

— Pas si bête que toi! elle comprend, dit la sœur aînée, en se penchant sur elle pour l'embrasser.

feuilleton du Journal de Roubaix DU 19 JANVIER.

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE

XVI

ENTRÉE A PARIS

— Il a suivi le brancard, dit l'un des enfants.

— Tu l'as vu, Benjamin?

— Je crois bien, il marchait sur les talons des porteurs, la tête basse, et de temps en temps il sautait sur le brancard, puis quand on le faisait descendre, il poussait un cri plaintif, comme un hurlement étouffé.

Pauvre Capit! lui qui tant de fois avait suivi, en bon comédien, l'enterrement pour rire de Zerbino, en prenant une mine de pleurneur, en poussant des soupirs qui faisaient se jeter les enfants les plus sombres...

Le jardinier et ses enfants me laissèrent seul, et, ans trop savoir ce que je faisais, et surtout ce que j'allais faire, je me levai. Ma harpe avait été déposée aux pieds du lit sur lequel on m'avait couché, je passai la bandoulière autour de mon épaule, et j'entraînai dans la pièce où le jardinier était entre avec ses enfants. Il fallait bien partir, pour aller où?... je n'en avais pas con-

science, mais je sentais que je devais partir, et je partis.

Dans ce lit, en me réveillant, je ne me sentais pas trop mal à mon aise, courbaturé seulement, avec une insupportable chaleur à la tête; mais, quand je fus sur mes jambes, il me sembla que j'allais tomber, après un moment de repos, je poussai la porte et me retrouvai en présence du jardinier et de ses enfants.

Ils étaient assis devant une table, auprès d'un feu qui flambait dans une haute cheminée, et en train de manger une bonne soupe aux choux.

L'odeur de la soupe me porta au cœur et me rappela brutalement que je n'avais pas diné la veille; j'eus une sorte de défaillance et je chancelai. Mon malaise se traduisit sur mon visage.

— Est-ce que tu trouves mal, mon garçon? demanda le jardinier d'une voix compatissante.

Je répondis qu'en effet je ne me sentais pas bien, et que si on voulait le permettre je resterais assis un moment auprès du feu.

Mais ce n'était plus de chaleur que j'avais besoin, c'était de nourriture; le feu ne me remit pas, et le fumet de la soupe, le bruit des cuillers dans les assiettes, le claquement de langue de ceux qui mangeaient, augmentèrent encore ma faiblesse.

Si j'avais osé, comme j'aurais demandé une assiette de soupe, mais Vitalis ne m'avait pas appris à tendre la main, et la nature ne m'avait pas créé mendiant; je serais plutôt mort de faim que de dire: j'ai faim. Pourquoi, je n'en sais trop rien?

si ce n'est parce que je n'ai jamais voulu demander ce que je pouvais rendre.

La petite fille au regard étrange, celle qui ne parlait pas et que son père avait appelée Lisa, était en face de moi, et au lieu de manger elle me regardait sans baisser ou détourner les yeux. Tout à coup elle se leva de table, et prenant son assiette qui était pleine de soupe, elle me l'apporta et me la mit sur le genou.

Faiblement, car je n'avais plus de voix pour parler, je fis un geste de la main pour la remercier, mais son père ne m'en laissa pas le temps.

— Accepte, mon garçon, dit-il, ce que Lisa donne est bien donné: et si le cœur t'en dit, après celle-là un autre.

Si le cœur m'en disait l'assiette de soupe fut engloutie en quelques secondes. Quand je reposai ma cuiller, Lisa, qui était restée devant moi me regardant fixement, poussa un petit cri qui n'était plus un soupir cette fois, mais une exclamation de contentement. Puis, me prenant l'assiette, elle la tendit à son père pour qu'il la remplît, et quand elle fut pleine, elle me la rapporta avec un sourire si doux, si encourageant que, malgré ma faim, je restai un moment sans penser à prendre l'assiette.

Comme la première fois, la soupe disparut promptement; ce n'était plus un sonnet qui plissait les lèvres de enfants me regardant, mais un vrai rire qui leur épanouissait la bouche et les lèvres.

— Et bien! mon garçon, dit le jardinier, tu es une jolie cuiller.

Je me sentis rougir jusqu'aux cheveux; mais après un moment je crus qu'il valait